

Inspection commune des services d'aide aux enfants de demandeurs d'asile dans la région du Glasgow City Council – Rapport sommaire

En mai 2006, le ministre de l'éducation et de la jeunesse a demandé que le service d'inspection académique HMIE (Her Majesty's Inspectorate of Education) procède à une inspection des services d'aide aux enfants de demandeurs d'asile dans la région du Glasgow City Council.

1. Contexte et circonstances

En 2000, le Glasgow City Council a signé un contrat avec le service national d'aide aux réfugiés NASS (National Asylum Support Service) en vue d'héberger les personnes demandeuses d'asile. Les premières familles avec enfants sont arrivées en mai 2000. Au moment de l'inspection, on recensait 2 026 familles demandeuses d'asile comptant 1 411 enfants en âge d'être scolarisés à Glasgow.

2. Points forts

- Impact positif des services locaux sur les enfants et leurs parents dans la promotion du bien-être et de l'inclusion.
- Travail des écoles engagées à promouvoir l'inclusion et l'intégration et à soutenir les enfants dans l'acquisition de connaissances, en particulier l'anglais.
- Prestation de services par le secteur bénévole, notamment des initiatives et des groupes locaux.
- Action de services spécialisés, notamment le projet d'aide aux demandeurs d'asile de Glasgow (Glasgow Asylum Seekers Support Project) et le service de traduction et d'interprétation cogéré et cofinancé de Glasgow.
- Haut niveau d'innovation, d'engagement et d'enthousiasme pour le travail avec les enfants, manifesté par les membres du personnel de tous les services.

3. Dans quelle mesure les services mis en place à Glasgow répondent-ils aux besoins des enfants de demandeurs d'asile et à ceux de leurs parents ?

De façon générale, le dispositif de services en place à Glasgow répondait bien aux besoins des enfants de demandeurs d'asile, certaines dispositions y répondant très bien. Les prestations à caractère universel et les prestations spécialisées se sont avérées efficaces pour permettre aux enfants de se sentir en sécurité, en bonne santé, capables de réussir, encouragés, actifs, respectés, responsables et intégrés. Les services fournis répondaient très bien aux besoins des parents. Les enfants et les parents gardent une bonne expérience de l'utilisation de ces services, même s'ils font savoir que leur existence au quotidien a été affectée par des manifestations de harcèlement racial et des restrictions au niveau des opportunités d'éducation et d'emploi.

4. Dans quelle mesure les services d'aide aux enfants et aux jeunes est-elle bonne ?

La prestation de services aux enfants de demandeurs d'asile était bonne. Le Glasgow City Council, le NHS (service national de santé) de Greater Glasgow et le service de santé de Clyde, la police de Strathclyde, la Scottish Children's Reporter Administration (administration écossaise des conseillers pour enfants) et les services bénévoles avaient élaboré un large éventail de services. Le personnel connaissait les enfants et était bien en mesure de faire connaître leurs besoins. Les enfants demandeurs d'asile non accompagnés ne bénéficiaient pas toujours d'un plan d'évaluation ou d'un

plan de service d'aide ni de contacts suffisants avec un professionnel désigné. Les services s'étaient considérablement améliorés depuis le début du contrat passé avec le NASS, mais ils n'avaient pas encore établi d'approche de partenariat suffisamment rigoureuse en vue de veiller à une amélioration.

5. Dans quelle mesure la gestion des services d'aide aux enfants de demandeurs d'asile est-elle bonne ?

Le personnel de l'ensemble des services collabore bien pour répondre aux besoins des enfants de demandeurs d'asile. La planification entre les partenaires n'était pas toujours suffisante pour veiller à la continuation des initiatives réussies au terme du financement initial. Le déploiement du personnel était efficace et les équipes travaillaient bien ensemble. Au travers de son expérience, le personnel avait acquis une bonne connaissance du travail avec les enfants de demandeurs d'asile, néanmoins, une amélioration s'avérait nécessaire au niveau de la formation et du développement. Le recours à la gestion de l'information permettant d'aider le personnel à fournir les services était limité. De bons mécanismes étaient en place pour permettre aux enfants de participer au développement et à la planification des décisions, mais la situation n'était pas cohérente pour tous les services.

6. Dans quelle mesure la direction des services d'aide aux enfants de demandeurs d'asile est-elle bonne ?

Les responsables des services partageaient une même vision d'un travail de partenariat amélioré, ayant permis une optimisation des résultats en faveur des enfants à Glasgow. Ils étaient fortement engagés à promouvoir la diversité et à satisfaire aux besoins des enfants de demandeurs d'asile.

7. Principaux domaines d'intervention

Le Glasgow City Council, la police de Strathclyde, la Scottish Children's Reporter Administration (administration écossaise des conseillers pour enfants), le NHS (service national de santé) de Greater Glasgow, le service de santé de Clyde et les organismes du secteur bénévole étaient bien placés pour mettre en place des améliorations au niveau des services. Pour ce faire, ils doivent procéder aux démarches ci-après :

- prendre des mesures pour veiller à ce que tous les enfants ayant droit à l'éducation bénéficient d'une place à mi-temps dans un établissement préscolaire ;
- s'assurer qu'une place sûre et stimulant l'épanouissement soit attribuée à tous les enfants non accompagnés et que ceux-ci bénéficient d'un niveau de contact approprié avec des professionnels ;
- améliorer la participation des enfants et des parents dans l'élaboration des services, des politiques et des stratégies ;
- veiller à ce que l'ensemble du personnel de tous les services soit formé et soutenu de façon adéquate quant à leurs rôles et à leurs responsabilités et ;
- s'appuyer sur le travail déjà accompli pour traiter la question du harcèlement racial dans les communautés, afin d'améliorer les relations des demandeurs d'asile au sein des communautés de Glasgow.

Le Scottish Executive (Exécutif écossais) devrait :

- considérer dans quelle mesure il est possible de répondre aux aspirations des enfants demandeurs d'asile souhaitant étudier au niveau universitaire.

Une copie du rapport complet peut être obtenue gratuitement sur le site HMIE à l'adresse www.hmie.gov.uk ou en téléphonant au +44 (0)1506 600262.